

Accusé de réception en préfecture
079-257900670-20160523-2016-05-08b-DE
Date de télétransmission : 31/05/2016
Date de réception préfecture : 31/05/2016

**Syndicat mixte d'action
pour l'expansion de la Gâtine**
46, boulevard Edgar Quinet
79200 Parthenay
Tél. 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org



Extrait de délibération

Comité syndical 23 mai 2016 – Parthenay

Identifiant
C6/2016-05-08

Cette délibération abroge et remplace la délibération n°079-257900670-20160523-2016-05-08 reçue en préfecture le 30/05/2016

L'An Deux Mille Seize le vingt trois mai à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme Elisabeth Evrad a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation :	12 mai 2016	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	31 titulaires / 31 suppléants	Absents, excusés :	13 titulaires / 29 suppléants
Présents :	18 titulaires / 2 suppléants	Votants :	18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants des titulaires absents	Autres suppléants présents
Val d'Egray	EVARD Elisabeth,	LEMAITRE Thierry, MORIN Joël		Philippe JEANNOT
Gâtine-Autize	BASTY Jean-Pierre, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, GUERIT Jean-Philippe	RIMBEAU Jean-Pierre		Danielle TAVERNEAU
Pays-Sud-Gâtine	CHAUSSERAY Francine, OLIVIER Pascal	BARANGER Johann, LIBNER Jérôme		
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, De TALHOUET ROY Hervé	BERGEON Patrice, CORNUAULT Véronique, GAMACHE Nicolas, GILBERT Véronique, ROUVREAU Laurent		
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal	COIFFARD Jean-François, FOUILLET Olivier, NOLOT Monique		

PETR : poursuite de la procédure de transformation du syndicat mixte fermé en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Conformément à la volonté de transformation du syndicat mixte du Pays de Gâtine en PETR, nous avons décidé par délibération de l'assemblée générale du 8 octobre 2015 et délibération du comité syndical du 27 janvier 2016 d'évoluer en syndicat mixte fermé par modification statutaire.

En application des dispositions de l'article L.5741-4 du Code général des collectivités territoriales, le Comité syndical décide de poursuivre la procédure de transformation en PETR et de valider le projet de statuts qui sera soumis à l'avis des EPCI membres du syndicat (demande d'accord par délibérations concordantes).

L'entrée en vigueur du PETR du Pays de Gâtine pourrait avoir lieu au 1^{er} janvier 2017.

Pour rappel, le PETR a un rôle fédérateur de par la mise en place de la Conférence des Maires et du Conseil de Développement. Il a également un rôle de prospective par la définition du Projet de territoire. Il peut avoir des missions plus opérationnelles (compétence SCoT ; conventions territoriales avec le Conseil Régional, Conseil Départemental...). Il a enfin un rôle de mutualisation.

L'objectif du PETR est de redonner un nouvel élan aux dynamiques territoriales portées par les Pays grâce à un cadre juridique précis et renouvelé.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD